



Grenoble, le 8 février 2018

OBJET : Dénonciation des conventions collectives du 17.09.1998

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'opération de restructuration des branches engagée en application de la loi du 5 mars 2014 et conformément à l'article L 2261-9 du Code du Travail, nous vous notifions par le présent courrier la dénonciation de :

- la convention collective du département de l'Isère concernant les ouvriers employés par les entreprises du bâtiment non visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant plus de 10 salariés) du 17 septembre 1998,
- la convention collective du département de l'Isère concernant les ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1<sup>er</sup> mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 17 septembre 1998.

Cette dénonciation fait courir un préavis de 6 mois.

En conséquence, notre Fédération donne mandat à la Fédération Française du Bâtiment, 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16 pour procéder à la négociation des textes de substitution aux textes ci-dessus dénoncés, en application de l'article L 2261-10 du Code du Travail.

Les accords portant sur les indemnités de petits déplacements (comme par ailleurs les accords régionaux de salaires et les indemnités pour les maîtres d'apprentissage confirmés) restent en vigueur. Une fois les nouvelles conventions collectives nationales conclues, ces accords feront l'objet d'avenants à ces conventions collectives nationales. Ils demeureront négociés au niveau départemental pour les indemnités de petits déplacements et au niveau régional pour les deux autres accords.

La présente dénonciation fera l'objet d'un dépôt, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, auprès de l'administration.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le Président,

Fédération du Bâtiment et des Travaux publics de l'Isère

88 avenue des Martyrs

CS10404

38017 Grenoble cedex

Tel : 04 76 86 63 80

Antenne Nord-Isère - Maison des Entreprises 38091 VILLEFONTAINE CEDEX Tél : -fax 04.88.77.94.15 E-mail : [federation@btpisere.fr](mailto:federation@btpisere.fr)

Site internet : [www.ftbtpisere.fr](http://www.ftbtpisere.fr)